

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon

Séance publique du mardi 12 janvier 2016 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean
Compte-rendu de la communication de Dominique SAINT-PIERRE

Le Dictionnaire biographique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon

Le président Pierre CRÉPEL ouvre la séance en présentant les excuses de Michel ROBATEL empêché d'assister à la séance. Il rend compte des vœux adressés à l'Académie par le Maire de Lyon, le Maire du V^e arrondissement, le Préfet, la Rectrice de l'Académie de Lyon, la Maire de Vénissieux et de l'Académie de La Rochelle.

En référence à la montée des eaux de la Saône, il lit *L'Inondation*, une idylle-élégiaque de Reignier-Lacombe, correspondant des Jeux floraux, composée le 9 octobre 1825 et adressée à notre compagnie (Texte joint au C.-R.).

Analysant le programme des trimestres à venir, il précise son choix de le découper en petites séries thématiques.

Il annonce une sortie de l'académie au Musée des Tissus et des Arts décoratifs le 26 janvier à l'invitation de M. Maximilien Durand, son directeur, sensible à notre soutien apporté à la pétition en faveur du maintien de l'activité de cette institution.

Il présente l'ouvrage, consacré à *Pierre Gandoyer*, que notre confrère Georges Barale vient de publier et qu'il offre à l'académie.

Il présente brièvement notre confrère Dominique SAINT-PIERRE qui présida, il y a trois ans notre académie et lui laisse la parole.

Conférence académique

En complément au résumé qu'il a fourni, notre confrère développe la méthode choisie pour mener à bien ce travail considérable, qui devrait aboutir à la publication d'un ouvrage imprimé de 1 600 pages rassemblant 824 notices d'académiciens titulaires. Il souligne qu'il s'agit d'un travail collectif puisque chaque notice rédigée est revue une première fois par lui-même, puis confiée à un deuxième réviseur avant d'être soumise une nouvelle fois à son auteur, et éventuellement à des spécialistes (numismatique, etc...). 41 rédacteurs participent à ce travail.

L'accent mis sur les renseignements d'état-civil est justifié par le nombre considérables d'erreurs, qu'il estime à 20%, relevées dans les biographies consultées. Le relevé des parrains et marraines fournit de précieux renseignements sur l'environnement familial ou social.

L'importance de la partie concernant les rapports avec l'académie découle de l'exploitation des documents qu'elle conserve : registres des séances ou manuscrits. Outre ces sources, les rédacteurs ont eu recours aux dictionnaires biographiques existants, aux dossiers constitués par notre confrère Louis DAVID qui occupent 14 mètres linéaires de notre bibliothèque, aux

Mémoires de l'Académie publiés depuis 1845 ainsi qu'aux livres publiés sur l'histoire de l'académie depuis Jean-Baptiste DUMAS jusqu'à Louis DAVID (*Trois siècles d'Histoire lyonnaise, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon 1700-2000*).

Notre confrère s'attache à relever quelques observations tirées de ces études. Tout d'abord, l'existence de dynasties d'académiciens, tant au XVIII^e siècle qu'après la Révolution.

L'irruption des événements historiques, comme les atrocités de la période révolutionnaire, est frappante. Parfois, des faits jusque là peu connus apparaissent, comme les relations très étroites entre Lamartine et Claude Bruys de Vaudran qui lui enseigna la calligraphie.

Pour notre confrère, ce dictionnaire devrait permettre d'illustrer l'histoire lyonnaise et parfois l'histoire de France.

Discussion académique

Le président Pierre CRÉPEL remercie le conférencier en soulignant non seulement son investissement personnel, mais aussi ses qualités d'organisateur qui ont permis de mener à bien cette entreprise.

Notre confrère Jean-Marc GOHIER s'interroge sur le nombre de femmes admises à l'académie.

Le conférencier répond qu'il a fallu attendre 1987 pour que deux femmes, Myriam Bros et Danièle Gautheron soient élues titulaires. Louis DAVID précise qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles des femmes ont été reçues en grande cérémonie comme membres associés ou correspondants. Pierre CRÉPEL remarque qu'à ce jour la classe des Sciences ne compte pas une seule femme.

Jean-Marc GOHIER souhaiterait qu'une table avec entrées thématiques complète la table des matières.

Dominique SAINT-PIERRE estime que cela augmenterait trop le nombre de pages déjà élevé. Il ajoute que le livre de Louis DAVID offre déjà de telles entrées.

Notre confrère le Père Dominique BERTRAND soulignant la présence écrasante du catholicisme à Lyon s'interroge sur l'appartenance d'académiciens à la puissante Congrégation des Messieurs.

Le conférencier indique que cette congrégation est bien évoquée dans les notices en cours.

Notre confrère Laurent THIROUIN se demande si l'on peut se faire une idée de la zone d'influence géographique de l'académie.

Pour Dominique SAINT-PIERRE, le département de l'Ain, mais aussi ceux de la Loire et de Saône-et-Loire peuvent être mis en évidence, parce que beaucoup de Lyonnais yfaisaient l'acquisition de propriétés, puis y installaient des entreprises ou s'y faisaient élire. On doit aussi remarquer que nombre d'académiciens non-lyonnais avaient des fonctions dans notre ville, tels Thomas Riboud, originaire de l'Ain, ou les trois premiers préfets : Verninac, Najac et Bureaux de Puzy.

Le président Pierre CRÉPEL rappelle à ce propos l'obligation de résidence à Lyon pour les membres titulaires et que pour mesurer l'influence de l'académie il faut prendre en considération les membres associés ou correspondants.

Notre consœur Nathalie FOURNIER, relevant l'importance de constellations familiales au sein de l'académie souhaite en connaître l'explication.

Dominique SAINT-PIERRE, sans écarter un certain népotisme, fait remarquer que Lyon reste longtemps une petite ville dont l'élite intellectuelle appartenait à un nombre restreint de familles. Il pense aussi que certaines familles, plus que d'autres, étaient sensibles à l'appartenance à notre compagnie.

Notre confrère Jacques Hochmann ajoute qu'au XIX^e siècle dans les milieux très catholiques les familles étaient très nombreuses. L'académie serait donc le reflet de cette situation.

Notre confrère Jean NORMAND se demande si l'accession à l'académie représentait une consécration ou un marchepied ?

Dominique SAINT-PIERRE pense que l'académie était, du moins jusqu'à la Révolution, un instrument de travail pour les administrations.

À ce propos, notre confrère Louis DAVID rappelle l'importance des concours organisés par l'académie.

Le Père Dominique BERTRAND reprend la parole pour connaître l'origine des familles nobles rencontrées dans les notices : appartiennent-elles à la noblesse d'épée ou de robe ?

Dominique SAINT-PIERRE répond, qu'à l'exception des Villeroy et de quelques autres, il s'agit de familles de négociants enrichis ayant acheté une charge ou un fief. Notre consœur Nicole DOCKÈS-LALLEMENT appuie cette remarque et précise que beaucoup appartenaient à la Cour des Monnaies.

Le Président Pierre CRÉPEL, après avoir une nouvelle fois remercié Dominique SAINT-PIERRE, lève la séance à 16 heures.

Résumé et texte complet fournis par le conférencier.

Compte-rendu revu par le conférencier.

Jean-Pol Donné et Jacques Hochmann